

# Sensibilisation aux

# NOMENCLATURES DES BESOINS ET DES PRESTATIONS

Support générique libre de droits



- ▶ **INTRODUCTION AUX NOMENCLATURES DES BESOINS ET DES PRESTATIONS**
  - Contexte de leur élaboration
  - Éléments de définition
  - Structuration
  
- ▶ **APPROFONDISSEMENT SUR LES PRESTATIONS**
  - Caractéristiques communes aux prestations
  - Focus
  
- ▶ **ATELIER**
  
- ▶ **USAGES DES NOMENCLATURES**
  - Méthode conduite
  - Données générales de l'étude et enseignements
  - Structuration du guide de bonnes pratiques
  - Exemples d'usages



▶ **INTRODUCTION AUX NOMENCLATURES DES BESOINS  
ET DES PRESTATIONS**

- Contexte de leur élaboration
  - Éléments de définition
  - Structuration
- 

## Enjeu d'élaboration des nomenclatures: Observer et construire les outils d'un financement équitable

- ▶ Répondre à la question « que finance-t-on ? » et aux deux questions préalables :

Quels sont les besoins ? *Pas de « liste » partagée des termes décrivant les besoins ni de définition commune de la notion. Le besoin ne doit pas être confondu avec la réponse [« il ou elle a besoin d'une place en ESMS »]. Le choix a été fait de ne pas définir cette notion par type de handicap.*

Quelles sont les prestations ? *Pas de définition partagée permettant de décrire ce que « fait » le secteur médico-social pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. Le choix a été fait de ne pas partir des catégories juridiques d'ESMS existants, celles-ci ne décrivant pas l'accompagnement proposé.*

- ▶ Une nomenclature des besoins et une nomenclature des prestations comme premiers outils de la réforme, un dictionnaire permettant de partager un langage commun.

Les nomenclatures ne sont pas, à ce stade des travaux :

- un référentiel tarifaire
- un outil d'évaluation des besoins

# Principes d'élaboration des nomenclatures

- S'inspirer des outils existants et bases conceptuelles internationales (CIF en particulier pour la nomenclature des besoins) ;
  - Décloisonner les segments du parcours de la personne : description normalisée des prestations quelle que soit la catégorie d'ESMS (approche par prestations) ;
  - Personnaliser l'accompagnement : pas d'entrée par « déficience ».
- ⇒ L'évaluation des situations personnelles par l'identification des besoins doit permettre la personnalisation des « accompagnements » (des besoins vers les prestations) et donc l'adaptation de l'offre.

## Méthode :

Co-construction avec les membres du groupe technique national du projet SERAFIN-PH – consensus depuis.

# Définitions

## ➤ **Besoin :**

Écart entre la réalisation effective, par une personne, d'une activité ou d'un domaine d'activité et son objectif de réalisation.

## ➤ **Objectif personnel de réalisation :**

Objectif poursuivi par la personne en fonction de son projet et de ses habitudes de vie, et situé à un niveau compris dans une norme de réalisation socialement admise.

## ➤ **Capacité :**

Schéma qui indique le plus haut niveau possible de fonctionnement qu'un individu puisse atteindre dans la réalisation d'une activité ou dans une participation, à un moment donné, dans un environnement neutre.

## ➤ **Performance** (RÉF CIF) **ou** **activité effective** (RÉF GEVA) :

Schéma qui décrit ce que les individus font dans leur environnement réel.

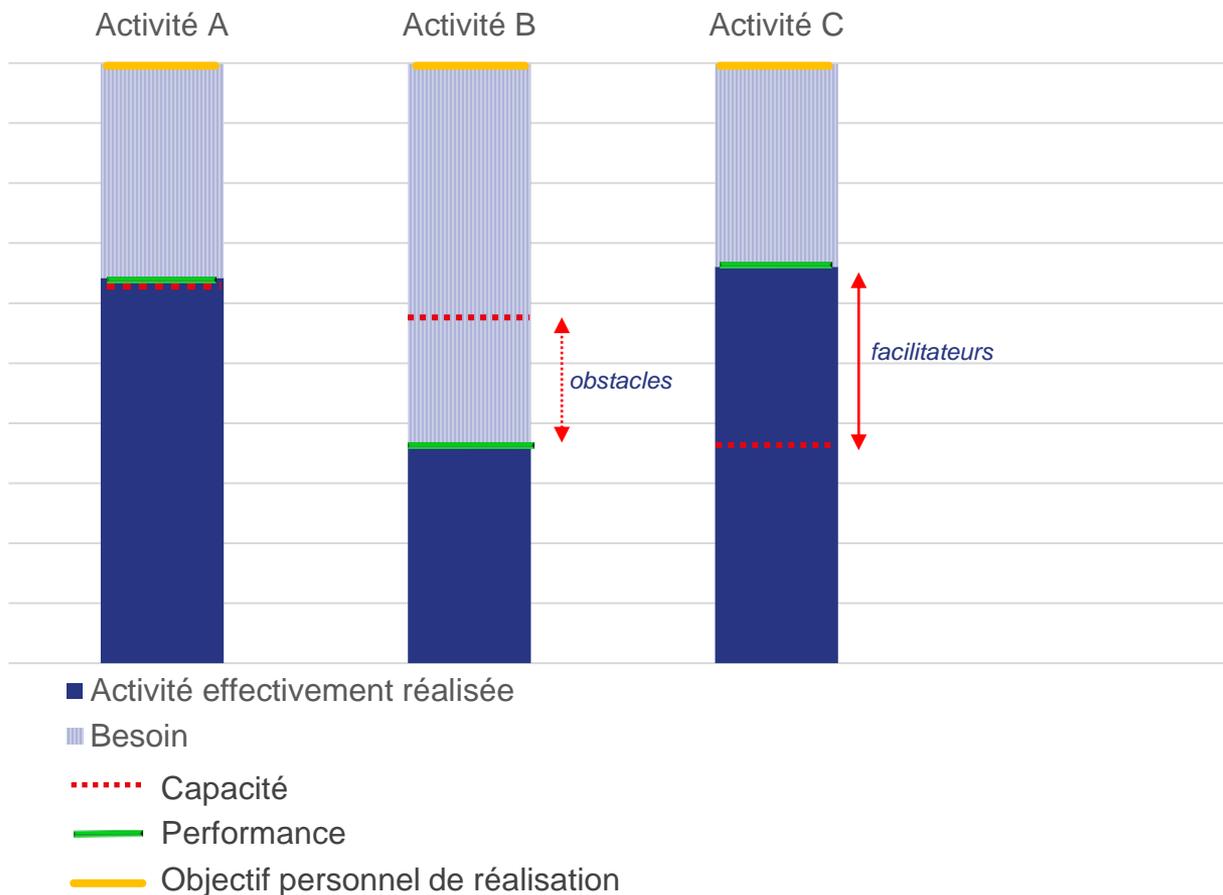
## ➤ **Facilitateurs / Obstacles :**

Facteurs environnementaux (*matériels, humains...*) faisant varier la réalisation effective d'une activité / d'un domaine d'activité et en conséquence diminuant ou augmentant le niveau de besoin auquel répondre pour atteindre l'objectif personnel de réalisation.

*[L'environnement neutre est une notion conceptuelle qui renvoie nécessairement à un contexte socio-culturel déterminé]*

# Illustration par activité

## Besoins d'une personne pour 3 activités



# Besoins d'une personne pour 3 activités: explications

Le schéma indique les besoins que rencontre une personne pour 3 activités.

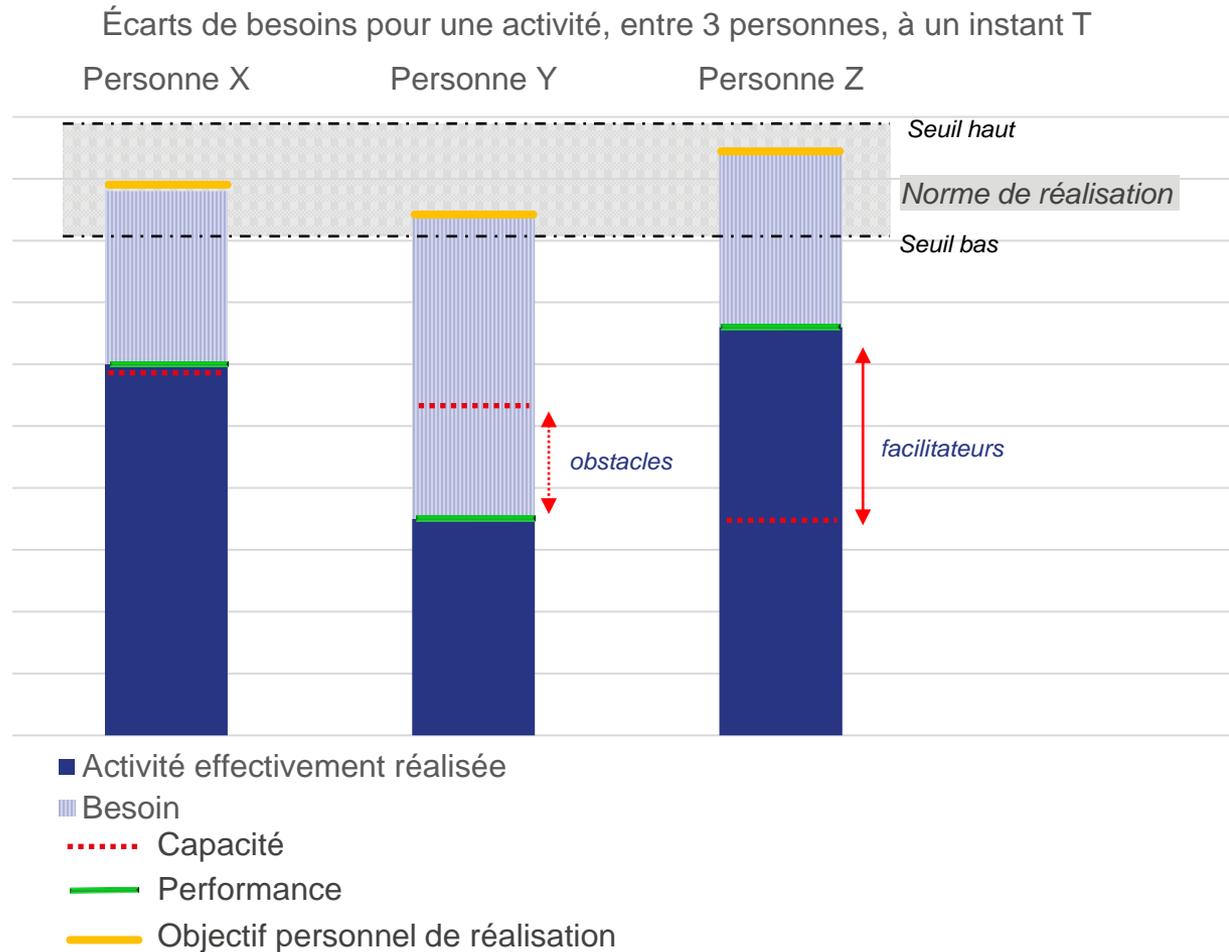
Pour l'activité A, l'activité réalisée (performance) est égale à la capacité, modérée, de la personne. Son environnement ne joue donc pas. Le niveau de besoin est situé entre ce niveau de capacité et son objectif personnel de réalisation.

Pour l'activité B, l'activité réalisée (performance) est inférieure à la capacité de la personne, du fait d'obstacles rencontrés. Le niveau de besoin est compris entre le niveau de performance et l'objectif personnel de réalisation.

Pour l'activité C, le niveau de capacité est relativement bas, mais le niveau de performance est assez élevé grâce à un certain nombre de facilitateurs.

Néanmoins, la personne rencontre un besoin correspondant à l'écart entre ce niveau de performance et son objectif personnel de réalisation.

# Illustration par personne



## Illustration par personne: explications

Le schéma indique les besoins que rencontrent 3 personnes pour réaliser une même activité, à un instant T.

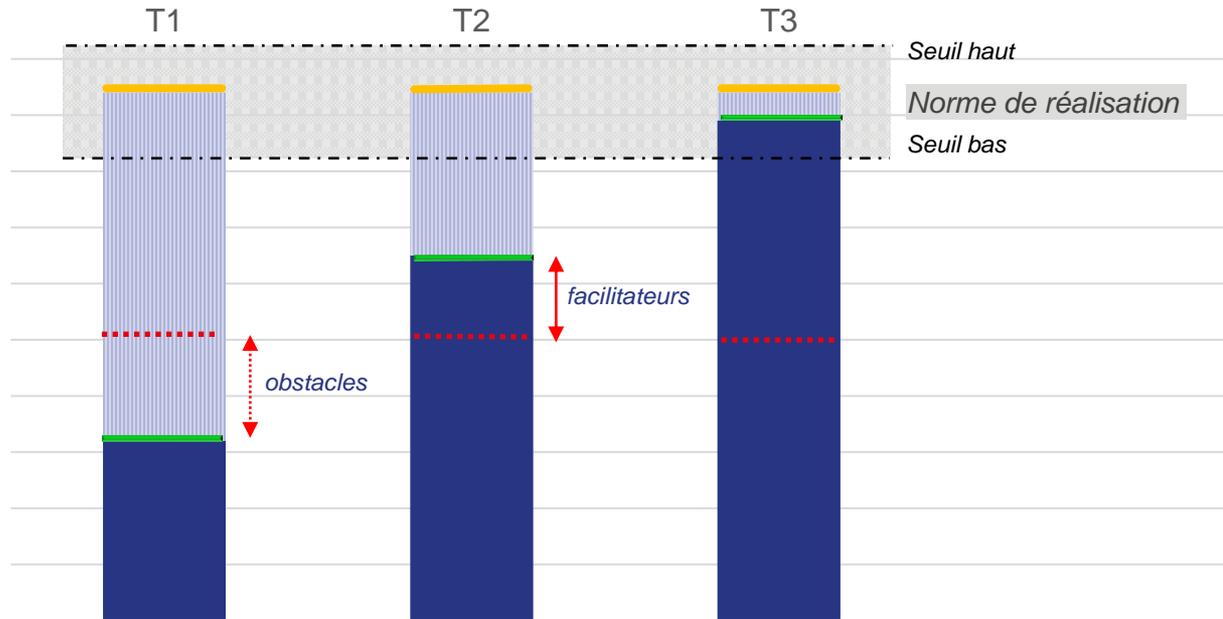
Pour la personne X, l'activité réalisée (performance) est égale à sa capacité. Son environnement ne joue donc pas. Le niveau de besoin est situé entre ce niveau de capacité et son objectif personnel de réalisation. Cet objectif de réalisation est situé au centre de la zone « norme de réalisation ».

Pour la personne Y, le niveau de performance est inférieur à sa capacité, car elle rencontre des obstacles. Son niveau de besoin est donc plus important que pour la personne X, même si son objectif personnel de réalisation est moins élevé (proche du seuil bas de la zone « norme de réalisation »).

La personne Z a moins de capacité que les personnes X et Y, mais dispose d'un certain nombre de facilitateurs. Son niveau de performance est donc supérieur aux personnes X et Y. Elle a un niveau de besoin égal à celui de la personne X, car son objectif personnel de réalisation est plus élevé que pour la personne X, proche du seuil haut de la zone « norme de réalisation ».

# Illustration à trois moments du parcours de vie d'une personne

Écarts de besoins pour une activité entre 3 moments du parcours de vie d'une personne



- Activité effectivement réalisée
- Besoin
- ..... Capacité
- Performance
- Objectif personnel de réalisation

# Schéma actualisé pour une personne à 3 moments de son parcours de vie : explication

Le schéma précédent peut venir expliciter plusieurs situations. Les obstacles comme les facilitateurs peuvent tout aussi bien constituer des difficultés ou au contraire des aides techniques ou environnementales, notamment humaines.

En lecture dynamique, le schéma peut être compris comme suit:

Pour faciliter la lecture du schéma, l'exemple fait apparaître que la personne a un objectif de réalisation identique (habitudes et projet de vie inchangés) et des capacités fonctionnelles identiques (ni dégradées ni augmentées) aux trois moments de réalisation de l'activité donnée. Ces variables (lignes rouge et jaune) pourraient également fluctuer dans le temps et infléchir le niveau de besoin, notamment dans le cadre d'accompagnements réalisés par un ESMS (qui peut avoir des effets tant sur l'amélioration des capacités fonctionnelles que sur l'objectif personnel de réalisation).

T1: La personne a des capacités fonctionnelle qui lui permettent de réaliser 50% de son objectif de réalisation d'une activité, mais elle ne le réalise qu'à 30% car elle en est empêchée par un environnement défavorable. Sa performance est donc inférieure à ses capacités fonctionnelles

T2 : Une aide technique ou humaine permet à la personne de réaliser 70% de l'activité. Sa performance est donc supérieure de 20% à ses capacités.

T3: Une aide technique ou humaine permet à la personne de réaliser 98% de son objectif de réalisation de l'activité, par exemple dans le cadre de son accompagnement par un ESMS. Cet accompagnement permet à la personne de réaliser une activité conformément à une norme de réalisation socialement admise, mais inférieure au projet de vie de la personne. Par le travail réalisé autour de son projet de vie individualisé, l'ESMS identifie les réponses possibles pour combler l'écart restant.

# Structuration des nomenclatures des besoins et des prestations

## Besoins

Autonomie

Santé

Participation sociale



## Prestations

Participation sociale

Autonomie

Soins

Coordination renforcée

Fonctions logistiques

Gérer – manager - coopérer

# NOMENCLATURE DES BESOINS

## Trois domaines (niveau 2) : santé, autonomie, participation sociale

Déclinés en niveaux 3 et 4.

### ➤ Santé

Les besoins en matière de santé somatique et psychique s'appuient sur les fonctions et structures du corps ainsi que sur les besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé, qui comprennent l'accès aux soins courants ou primaires.

### ➤ Autonomie

Les besoins d'autonomie réfèrent aux activités de la vie quotidienne (AVQ) correspondant à l'entretien personnel (se laver, s'habiller, se nourrir, etc.), et une partie des activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), dont les relations avec autrui et la mobilité.

### ➤ Participation sociale

Il s'agit de l'implication des personnes dans des situations de vie réelle, par leurs rôles sociaux, l'exercice de leurs droits et de leur citoyenneté, quel que soit leur lieu d'habitation, de scolarisation, de travail ou d'activité. Elle comprend également la gestion des ressources financières.

## Pour chaque besoin, dans le guide détaillé :

- ❖ Définition
- ❖ Code CIF correspondant
- ❖ Ce que ce n'est pas (renvoi aux besoins les plus fréquemment confondus...)

# NOMENCLATURE DES BESOINS

<b>1.1</b>	<b>Besoins en matière de santé somatique ou psychique</b>
<b>1.1.1</b>	<b>Besoins en matière de santé somatique ou psychique</b>
1.1.1.1	Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
1.1.1.2	Besoins en matière de fonctions sensorielles
1.1.1.3	Besoins en matière de douleur
1.1.1.4	Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
1.1.1.5	Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire
1.1.1.6	Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne
1.1.1.7	Besoins en matière de fonctions génito-urinaire et reproductive
1.1.1.8	Besoins en matière de fonctions locomotrices
1.1.1.9	Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
1.1.1.10	Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé
<b>1.2</b>	<b>Besoins en matière d'autonomie</b>
<b>1.2.1</b>	<b>Besoins en matière d'autonomie</b>
1.2.1.1	Besoins en lien avec l'entretien personnel
1.2.1.2	Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
1.2.1.3	Besoins pour la mobilité
1.2.1.4	Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité
<b>1.3</b>	<b>Besoins pour la participation sociale</b>
<b>1.3.1</b>	<b>Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté</b>
1.3.1.1	Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
<b>1.3.2</b>	<b>Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques</b>
1.3.2.1	Besoins pour vivre dans un logement
1.3.2.2	Besoins pour accomplir les activités domestiques
<b>1.3.3</b>	<b>Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux</b>
1.3.3.1	Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante
1.3.3.2	Besoins en lien avec le travail et l'emploi
1.3.3.3	Besoins transversaux en matière d'apprentissages
1.3.3.4	Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
1.3.3.5	Besoins pour apprendre à être pair-aidant
<b>1.3.4</b>	<b>Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport</b>
1.3.4.1	Besoins pour participer à la vie sociale
1.3.4.2	Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport
<b>1.3.5</b>	<b>Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique</b>
1.3.5.1	Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique

# DÉFINITION DES PRESTATIONS

**Les prestations concernent toutes les fonctions assurées par les ESMS.**

- ❖ Leur objectif est de répondre aux besoins des personnes.
  
- ❖ Elles sont de deux natures :
  - les prestations **directes**
  - les prestations **indirectes**

# PRESTATIONS DIRECTES ET INDIRECTES

## PRESTATIONS DIRECTES

- Ce sont **les interventions qui ont pour objectif de répondre aux besoins de la personne. Elles peuvent se dérouler en présence ou non de la personne, et comprennent toutes les autres actions permettant la mise en œuvre de ces interventions** (préparation/transmission, coordination etc.: les processus de réalisation de la prestation sont compris dans la prestation)
- La prestation directe répond à un **besoin** d'une personne ou d'un groupe défini de personnes : **elle peut donc être rattachée à une personne ou à un groupe de personnes « nominativement »**.

## PRESTATIONS INDIRECTES

- Elles **ne sont pas directement rattachées à un projet individuel** et ne permettent pas de répondre à un besoin
- Il s'agit de prestations de support et de pilotage nécessaires :
  - ❖ à la réalisation des prestations directes (fonctions logistiques)
  - ❖ à la qualité des prestations directes (fonction gérer, manager coopérer).

# NOMENCLATURE DES PRESTATIONS

## Deux blocs (niveau 1) : prestations directes (bloc 2) et prestations indirectes (3)

- **Prestations directes : 4 domaines** (niveau 2) : participation sociale, autonomie, soins, coordination renforcée pour la cohérence du parcours
- **Prestations indirectes : 2 domaines** (niveau 2) : Gérer-manager-coopérer; Fonctions logistiques
- ⇒ Pour se repérer dans la nomenclature des prestations => identifier s'il s'agit d'une prestation directe ou indirecte

**Les niveaux 2 sont déclinés en niveaux 3 et 4** sauf pour la coordination renforcée (niveau 3)

## Pour chaque prestation, dans le guide détaillé:

- ❖ Définition (précisant les professionnels réalisant à titre principal la prestation)
- ❖ Les besoins auxquels elle répond à titre principal
- ❖ Ce que ce n'est pas

# NOMENCLATURE DES PRESTATIONS DIRECTES

Niveau 2

Niveau 3

Niveau 4

<b>2.1</b>	<b>Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles</b>
2.1.1	Soins somatiques et psychiques
2.1.1.1	Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
2.1.1.2	Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
2.1.1.3	Prestations des psychologues
2.1.1.4	Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie
2.1.2	Rééducation et réadaptation fonctionnelle
2.1.2.1	Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés
<b>2.2</b>	<b>Prestations en matière d'autonomie</b>
2.2.1	Prestations en matière d'autonomie
2.2.1.1	Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne
2.2.1.2	Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui
2.2.1.3	Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité
<b>2.3</b>	<b>Prestations pour la participation sociale</b>
2.3.1	Accompagnements pour exercer ses droits
2.3.1.1	Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
2.3.1.2	Accompagnements à l'exercice des droits et libertés
2.3.2	Accompagnements au logement
2.3.2.1	Accompagnements pour vivre dans un logement
2.3.2.2	Accompagnements pour accomplir les activités domestiques
2.3.3	Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux
2.3.3.1	Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti
2.3.3.2	Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle
2.3.3.3	Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
2.3.3.4	Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées
2.3.3.5	Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
2.3.3.6	Accompagnements pour l'exercice de mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair aidance
2.3.4	Accompagnements pour participer à la vie sociale
2.3.4.1	Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage
2.3.4.2	Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs
2.3.4.3	Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements
2.3.5	Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion
2.3.5.1	Accompagnements pour l'ouverture des droits
2.3.5.2	Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
2.3.5.3	Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes
<b>2.4</b>	<b>Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours</b>
2.4.1	Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

# NOMENCLATURE DES PRESTATIONS: PILOTAGE ET FONCTIONS SUPPORT

<b>3.1</b>	<b>Fonctions Gérer, manager, coopérer</b>
<b>3.1.1</b>	<b>Gestion des ressources humaines</b>
3.1.1.1	Pilotage et direction
3.1.1.2	Gestion des ressources humaines, de la Gestion previsionnelle des emplois et des competences et du dialogue social
<b>3.1.2</b>	<b>Gestion administrative, budgétaire, financière et comptable</b>
3.1.2.1	Gestion budgétaire, financière et comptable
3.1.2.2	Gestion administrative
<b>3.1.3</b>	<b>Information et communication</b>
3.1.3.1	Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectifs 2002-2
3.1.3.2	Gestion des données des personnes accueillies, système d'information, informatique, TIC, archivage informatique des données, GED
<b>3.1.4</b>	<b>Qualité et sécurité</b>
3.1.4.1	Démarche d'amélioration continue de la qualité
3.1.4.2	Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien aux personnels
3.1.4.3	Prestations de supervision
<b>3.1.5</b>	<b>Relations avec le territoire</b>
3.1.5.1	Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun
3.1.5.2	Appui-Ressources et partenariats institutionnels
<b>3.1.6</b>	<b>Transports liés à gérer, manager, coopérer</b>
<b>3.2</b>	<b>Fonctions logistiques</b>
<b>3.2.1</b>	<b>Locaux et autres ressources pour accueillir</b>
3.2.1.1	Locaux et autres ressources pour héberger
3.2.1.2	Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
3.2.1.3	Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
3.2.1.4	Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer
3.2.1.5	Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
<b>3.2.2</b>	<b>Fournir des repas</b>
3.2.2.1	Fournir des repas
<b>3.2.3</b>	<b>Entretenir le linge</b>
3.2.3.1	Entretenir le linge
<b>3.2.4</b>	<b>Transports liés au projet individuel</b>
3.2.4.1	Transports liés à accueillir (domicile-structure)
3.2.4.2	Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
3.2.4.3	Transports liés à l'autonomie et la participation sociale
<b>3.2.5</b>	<b>Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge</b>

## ▶ INTRODUCTION AUX NOMENCLATURES DES BESOINS ET DES PRESTATIONS

- Contexte de leur élaboration
- Éléments de définition
- Structuration

## ▶ APPROFONDISSEMENT SUR LES PRESTATIONS

- Caractéristiques communes aux prestations
- Focus

## ▶ ATELIER

## ▶ USAGES DES NOMENCLATURES

- Méthode conduite
- Données générales de l'étude et enseignements
- Structuration du guide de bonnes pratiques
- Exemples d'usages

## ▶ APPROFONDISSEMENT SUR LES PRESTATIONS

- **Caractéristiques communes aux prestations**
  - ✓ Détermination des prestations
  - ✓ Processus d'intervention
  - ✓ Lieux d'intervention
  - ✓ Professionnels intervenants
- **Focus**
  - ✓ Direct / Indirect
  - ✓ Coordination / Coopération
  - ✓ Coordination usuelle / coordination renforcée
  - ✓ Transports / Trajets

# CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AUX PRESTATIONS

## 1. C'est l'objectif poursuivi qui détermine la prestation de rattachement

- ❖ Les prestations directes doivent permettre de répondre aux besoins des personnes pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs personnels de réalisation.
- ❖ Les prestations indirectes poursuivent des objectifs de réalisation et de qualité des prestations directes

## 2. Les prestations directes ne se limitent pas aux interventions en présence de la personne, elles comprennent :

- ❖ Les interventions auprès de la personne, en sa présence
- ❖ Auprès de la famille, des partenaires (toujours si cette modalité répond au besoin identifié pour la personne accompagnée)
- ❖ Les autres moments qui font partie du processus de l'intervention : les temps de préparation, de transmission, d'évaluation, les réunions.

### Exemples :

*Rencontre éducateur /entreprise dans laquelle exerce un groupe de travailleurs handicapés => Prestation directe.*

*Rencontre éducateur / entreprise pour un potentiel partenariat => prestation indirecte.*

# CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AUX PRESTATIONS

## 3. Toutes les prestations directes sont mises en œuvre sur tous les lieux de vie

Il n'existe pas de prestation directe dont la mise en œuvre ne puisse être effectuée qu'au domicile de la personne, qu'à l'école, qu'au travail ou encore dans une structure médico-sociale.

Deux exceptions :

2.3.3.4 accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées

2.3.4.2 accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

=> Leurs définitions s'appuient sur le lieu de mise en œuvre de la prestation (en interne à la structure dans le premier cas, et uniquement en dehors de ses murs dans le second).

# CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AUX PRESTATIONS

## 4. S'il y a des professionnels identifiés à titre principal, les prestations peuvent être réalisées par d'autres acteurs

Il n'y a pas de correspondance automatique métier / prestation.

Exemples :

- ❖ Les soins de « nursing » (toilette...) peuvent être réalisés par des aide-soignants, qui font alors une prestation d'autonomie (2.2.1.1 « Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne »), et non de soin.
- ❖ L'infirmier qui accompagne un groupe de résidents à une activité de loisirs à l'extérieur de la structure :
  - Soit sa présence en tant qu'infirmier est nécessaire car il y a des besoins de soins des résidents => prestation « de soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués » (2.1.1.2)
  - Soit il n'y a pas besoin de soins (il pourrait y avoir un autre professionnel accompagnateur) => prestation « d'accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs » (2.3.4.2)

***Exception : les prestations de soins ne sont réalisées que par des professionnels médicaux ou ayant reçu une délégation (pour les soins infirmiers)***

## ► APPROFONDISSEMENT SUR LES PRESTATIONS

### Caractéristiques communes aux prestations

- Détermination des prestations
- Processus d'intervention
- Lieux d'intervention
- Professionnels intervenants

### Focus

- **Direct / Indirect**
- **Coordination / Coopération**
- **Coordination usuelle / coordination renforcée**
- **Transports / Trajets**

# FOCUS PRESTATIONS DIRECTES / INDIRECTES :

## « Accompagnements au logement » versus « Locaux et autres ressources pour héberger »

### ➤ 2.3.2 Accompagnements au logement :

- ❖ Une prestation directe : comme toutes les prestations directes, elle a vocation à se dérouler sur tous les lieux de vie (du logement autonome à l'unité de l'ESMS).
- ❖ Divisée en deux prestations de niveau 4 pour des accompagnements liés au fait d'habiter
  - 2.3.2.1 : Accompagnements pour vivre dans un logement
  - 2.3.2.2 : Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

### ➤ 3.2.1.1 Locaux pour héberger et autres ressources :

- ❖ Prestation indirecte qui correspond à la fourniture d'un lieu d'hébergement et à toutes les conditions matérielles nécessaires au fonctionnement de ce lieu
- ❖ Contient aussi les charges de personnel « liées » aux locaux (exemple: veilleur de nuit, dans sa fonction de surveillance des locaux)

# FOCUS COORDINATION/COOPÉRATION

## Coordination

- **Répond à des besoins** : un ou plusieurs besoins sont identifiés pour un ou plusieurs usagers nommément qualifiés.
- ⇒ **C'est donc une prestation directe.**
- **Répond à un objectif d'accompagnement**
- ❖ La coordination usuelle est rattachée à la prestation directe correspondante (exemple: « Accompagnements pour mener sa vie d'élève » - une réunion de coordination entre un éducateur et un enseignant)
- ❖ La coordination renforcée (2.4.1) répond à un objectif de prise en charge globale de situations complexes

## Coopération

- **Répond à des besoins institutionnels / collectifs** : il n'y a pas de besoins identifiés pour un ou plusieurs usagers nommément qualifiés.
- ⇒ **c'est donc une prestation indirecte**
- **Répond à un objectif d'organisation territoriale** : a priori, pour renforcer son action au niveau du territoire – donc rattachement aux prestations 3.1.5.1 et 3.1.5.2 « Relations avec le territoire »

# FOCUS

## LA PRESTATION DE COORDINATION RENFORCÉE POUR LA COHÉRENCE DU PARCOURS

### Contexte

- Définie selon les dires des acteurs dans le cadre de l'enquête Repères, rédigée avec le GTN SERAFIN-PH et validée lors du COSTRAT d'avril 2018

### Principes

- Une prestation directe distincte et complémentaire de la coordination ordinaire ou usuelle

### Deux caractéristiques cumulatives

#### ➤ La complexité de la situation

- Répond à une situation complexe du fait du projet de la personne et de l'offre à mobiliser
- Les situations de rupture, les périodes de transition peuvent être des facteurs de complexité

#### ➤ Un accompagnement complexe

- La situation impose un projet personnalisé renforcé de type plan d'accompagnement global
- Ce projet renforcé peut être temporaire, alternatif ou pérenne
- Il porte sur plusieurs domaines de prestations
- Il mobilise de nombreux intervenants appartenant à différents secteurs d'activité

# FOCUS

## LA PRESTATION DE COORDINATION RENFORCÉE POUR LA COHÉRENCE DU PARCOURS

### Exemple

Coordination usuelle	Coordination renforcée pour la cohérence du parcours
<p>Rencontre professionnel MS / enseignant / entreprise dans le cadre d'un projet d'apprentissage</p> <p><b>La coordination fait ici partie de la prestation</b> pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti</p>	<p>Mise en place d'un projet d'apprentissage (formation/stage) sur un territoire éloigné avec périodes de soins en établissement de santé</p> <p><b>Acteurs multiples relevant de secteurs différents :</b> entreprise / école =&gt; schéma classique de l'apprentissage</p> <p>Le stage est distant du domicile habituel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Trouver un lieu d'hébergement (Structure médico-sociale, famille d'accueil)</li><li>⇒ Organiser l'intervention d'un SSIAD sur le lieu d'hébergement proche du lieu de stage</li><li>⇒ Identifier un établissement de santé pour les périodes de soins</li></ul>

# FOCUS

## LES PRESTATIONS DE TRANSPORTS

### Des prestations indirectes ...

- Il n'existe pas de besoin d'être transporté
- la mise en œuvre d'une prestation de transport peut constituer la condition sine qua non de la prestation directe

### En fonction de leurs objectifs, on distingue:

- **Transports liés à gérer, manager, coopérer**
- **Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge**
- **Transports liés au projet individuel comprenant :**
  - ❖ Transports liés à accueillir (domicile – structure): pour aller et venir à l'ESMS (CASF)
  - ❖ Deux autres natures de transports liés directement à des types de prestations directes :
    - Transports liés aux prestations de soins (*exemple: la personne doit se rendre de l'établissement vers l'hôpital dans le cadre de son suivi cardiologique*)
    - Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale (*exemple: le transport d'un enfant entre l'IME et l'école pour effectuer sa scolarisation en milieu ordinaire*)

# FOCUS LES PRESTATIONS DE TRANSPORTS : À NE PAS CONFONDRE AVEC...

## Les accompagnements pour le développement de l'autonomie dans les transports

- Prestation directe pour la participation sociale
- Ou prestation directe d'autonomie pour les accompagnements visant le maintien et le développement de l'autonomie des personnes dans leurs déplacements
  - Une utilisation autonome des transports en commun
  - Un accompagnement pour l'apprentissage de la conduite de différents véhicules
  - Un soutien pour la connaissance des règles de la circulation routière, en tant que piéton ou en tant que conducteur (préparation de la passation des épreuves de sécurité routière)

**Les temps de trajet des professionnels** pour réaliser une prestation directe est une modalité de réalisation de ladite prestation directe, et fait donc partie de la prestation directe concernée.

*Par exemple, le temps de trajet d'un éducateur spécialisé pour accompagner un enfant de l'IME vers son école de proximité afin de travailler avec lui des méthodes de communication renforcée est à rattacher à la prestation « accompagnements pour la communication et les relations avec autrui »*

# ATELIER

À VOUS

DE

VOUS

ENTRAINER !

## Rattacher une activité à une prestation : Quel raisonnement ?

- Prestation directe ou indirecte ? (niveau 1)

### *Rappel*

*Prestation directe = on peut rattacher la prestation à une personne ou à un groupe de personnes « nominatives », la prestation répond à un besoin de la personne*

*Prestation indirecte = ce qui n'est pas direct !*

- Quel domaine (niveau 2) ?

*Prestation directe : soins / autonomie / participation sociale / coordination renforcée*

*Prestation indirecte : gérer, manager, coopérer / fonctions logistiques*

- Quel niveau 3 ?

- Quel niveau 4 ?

## Rattacher une activité à une prestation : Quel raisonnement ? *Exemple*

*Accompagnement de M. Dupont, résident d'un Foyer de Vie,  
pour aménager sa chambre*

➤ Prestation directe ou indirecte ? (niveau 1)

*Je peux identifier une personne bénéficiant de l'activité, et elle répond à un besoin  
(« 1.3.2.1. Besoins pour vivre dans un logement ») => prestation directe (bloc 2)*

➤ Quel domaine (niveau 2) ?

*=> Participation sociale (2.3)*

➤ Quel niveau 3 ?

*=> Accompagnements au logement (2.3.2)*

➤ Quel niveau 4 ?

*=> Accompagnements pour vivre dans un logement (2.3.2.1)*

## Prestation directe ou indirecte? Quel domaine? Quelle prestation au niveau le plus fin?

Activités	Direct / indirect? Quel domaine? Quelle prestation?
Réunion de service de l'équipe (points de situation généraux, organisation du travail)	
Travail de l'enseignant spécialisé avec l'AESH d'un enfant sans sa présence	
Échange de l'éducateur avec l'entreprise pour évoquer la situation de deux travailleurs handicapés qui y exercent une activité professionnelle	
Intervention d'un psychologue dans une formation de travailleurs sociaux	
Siéger à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	
Intervention au domicile pour l'aménagement du logement de la personne	

## Prestation directe ou indirecte? Quel domaine? Quelle prestation au niveau le plus fin?

Activités	Direct / indirect? Quel domaine? Quelle prestation?
Réunion de service de l'équipe (points de situation généraux, organisation du travail)	<b>3.1.1.2 – Gestion des ressources humaines, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et du dialogue social</b>
Travail de l'enseignant spécialisé avec l'AESH d'un enfant sans sa présence	<b>2.3.3.1 – Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti</b>
Échange de l'éducateur avec l'entreprise pour évoquer la situation de deux travailleurs handicapés qui y exercent une activité professionnelle	<b>2.3.3.2 ou 2.3.3.3 – Accompagnement pour préparer ou mener sa vie professionnel</b>
Intervention d'un psychologue dans une formation de travailleurs sociaux	<b>3.1.5.2 – Appui-ressources et partenariats institutionnels</b>
Siéger à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	<b>3.1.5.2 – Appui-ressources et partenariats institutionnels</b>
Intervention au domicile pour l'aménagement du logement de la personne	<b>2.3.2.1 – Accompagnement pour vivre dans un logement</b>

## Prestation directe ou indirecte? Quel domaine? Quelle prestation au niveau le plus fin?

### Déplacements

Activités	Direct / indirect? Quel domaine? Quelle prestation?
Déplacement d'un orthophoniste au domicile de la personne	
Déplacement d'un professionnel de soin pour emmener des personnes en consultation médicale extérieure	
Transport des médicaments dans un ESMS disposant d'une pharmacie à usage interne	
Emmener les travailleurs handicapés dans l'entreprise où ils sont détachés (sans y rester)	
Déplacement pour aller participer à un groupe opérationnel de synthèse à la MDPH	

## Prestation directe ou indirecte? Quel domaine? Quelle prestation au niveau le plus fin?

### Déplacements

Activités	Direct / indirect? Quel domaine? Quelle prestation?
Déplacement d'un orthophoniste au domicile de la personne	<b>2.1.2.1 – Prestation des auxiliaires médicaux</b>
Déplacement d'un professionnel de soin pour emmener des personnes en consultation médicale extérieure	<b>3.2.4.2. Transports liés aux prestations de soins</b>
Transport des médicaments dans un ESMS disposant d'une pharmacie à usage interne	<b>3.2.1.3. Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles</b>
Emmener les travailleurs handicapés dans l'entreprise où ils sont détachés (sans y rester)	<b>3.2.4.3 – Transport lié à l'autonomie et à la participation sociale</b>
Déplacement pour aller participer à un groupe opérationnel de synthèse à la MDPH	<b>2.4 et 2.4.1 – Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours</b>

## Quelle prestation au niveau le plus fin?

Activités	Prestation(s) de niveau 4
L'ESMS signe une convention de partenariat avec un ESAT pour la fourniture des repas	
L'ESMS fournit les repas délivrés par l'ESAT partenaire	
Rencontre entre un éducateur et plusieurs partenaires pour échanger sur le projet de la personne accompagnée	
Organisation de l'accompagnement d'un enfant suivi par l'ASE lors de la fermeture de l'internat (ex : vacances scolaires) : mise en place d'un hébergement en famille d'accueil avec des soins de nursing et un suivi médical en établissement de santé	
Mise en place d'une convention avec un médecin généraliste afin qu'il intervienne une fois par semaine au sein du service	
Accompagnement par un personnel éducatif d'une personne malade à l'infirmerie avec explication des symptômes	

## Quelle prestation au niveau le plus fin?

Activités	Prestation(s) de niveau 4
L'ESMS signe une convention de partenariat avec un ESAT pour la fourniture des repas	<b>3.1.5.1 - Coopération, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun</b>
L'ESMS fournit les repas délivrés par l'ESAT partenaire	<b>3.2.2.1 - Fournir des repas</b>
Rencontre entre un éducateur et plusieurs partenaires pour échanger sur le projet de la personne accompagnée	<b>2.3.1.1 - Accompagnements à l'expression du projet personnalisé</b>
Organisation de l'accompagnement d'un enfant suivi par l'ASE lors de la fermeture de l'internat (ex : vacances scolaires) : mise en place d'un hébergement en famille d'accueil avec des soins de nursing et un suivi médical en établissement de santé	<b>2.4.1 - Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours</b>
Mise en place d'une convention avec un médecin généraliste afin qu'il intervienne une fois par semaine au sein du service	<b>3.1.5.1 - Coopération, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun</b>
Accompagnement par un personnel éducatif d'une personne malade à l'infirmerie avec explication des symptômes	<b>2.2.1.1 - Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne</b>

# Quelle prestation directe au niveau le plus fin?

	Prestation(s) de niveau 4
Réalisation d'une aspiration endo-trachéale par un auxiliaire de vie	
Activité arts visuels réalisée dans un ESMS auprès d'un groupe d'enfant	
Participation d'un orthophoniste à une activité d'arts visuels	
Intervention d'un éducateur auprès d'un groupe de jeunes adultes dans l'appartement d'apprentissage de la vie autonome	
Encadrement d'une sortie culturelle en petit groupe	
Intervention dans un lieu de stages professionnels	
Accompagnement pour la passation du permis de conduire ou l'utilisation des transports en communs	
Transcription en braille d'un document pour un enfant scolarisé	
Accompagnement pour apprendre à traverser un carrefour	

# Quelle prestation directe au niveau le plus fin?

	Prestation(s) de niveau 4
Réalisation d'une aspiration endo-trachéale par un auxiliaire de vie	<b>2.1.1.2 - Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués</b>
Activité arts visuels réalisée dans un ESMS auprès d'un groupe d'enfant	<b>2.3.3.4 - Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées</b>
Participation d'un orthophoniste à une activité d'arts visuels	<b>2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux</b>
Intervention d'un éducateur auprès d'un groupe de jeunes adultes dans l'appartement d'apprentissage de la vie autonome	<b>2.3.2.2 - Accompagnements pour accomplir les activités domestiques</b>
Encadrement d'une sortie culturelle en petit groupe	<b>2.3.4.2 - Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs</b>
Intervention dans un lieu de stages professionnels	<b>2.3.3.1 - Accompagnements pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti 2.3.3.2 - Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle 2.3.3.3 - Accompagnements pour mener sa vie professionnelle ( 3.1.5.2 - Appui-ressource et partenariats institutionnels )</b>
Accompagnement pour la passation du permis de conduire ou l'utilisation des transports en communs	<b>2.3.4.3 - Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements</b>
Transcription en braille d'un document pour un enfant scolarisé	<b>2.2.1.2 - Accompagnements pour la communication avec autrui</b>
Accompagnement pour apprendre à traverser un carrefour	<b>2.3.4.3 - Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements 2.2.1.3 - Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité 2.1.2.1 - Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et aveugles</b>

## POUR LA SUITE...

### ➤ Des questions ?

- Premier réflexe : Consultation du guide descriptif des nomenclatures détaillées des besoins et des prestations

*Prochainement mis à jour et en ligne sur le site de la CNSA\**

- Deuxième réflexe : Consultation de la Foire aux Questions

[https://www.cnsa.fr/documentation/foire\\_aux\\_questions\\_serafin.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/foire_aux_questions_serafin.pdf)

- Troisième réflexe : Saisine de l'équipe projet Serafin-PH

*Serafin-ph@cnsa.fr*

- ▶ **INTRODUCTION AUX NOMENCLATURES DES BESOINS ET DES PRESTATIONS**
  - Contexte de leur élaboration
  - Éléments de définition
  - Structuration
  
- ▶ **APPROFONDISSEMENT SUR LES PRESTATIONS**
  - Caractéristiques communes aux prestations
  - Focus
  
- ▶ **ATELIER**
  
- ▶ **USAGES DES NOMENCLATURES**
  - Méthode conduite
  - Données générales de l'étude et enseignements
  - Structuration du guide de bonnes pratiques
  - Exemples d'usages

## ▶ USAGES QUALITATIFS DES NOMENCLATURES DES BESOINS ET DES PRESTATIONS

- Méthode conduite
- Données générales de l'étude et enseignements
- Structuration du guide de bonnes pratiques
- Exemples d'usages
- *Session de coworking*
- *Restitution, bilan et échanges conclusifs*

} Non abordé ici ; à construire (kit pédagogique)

## **Méthode conduite**

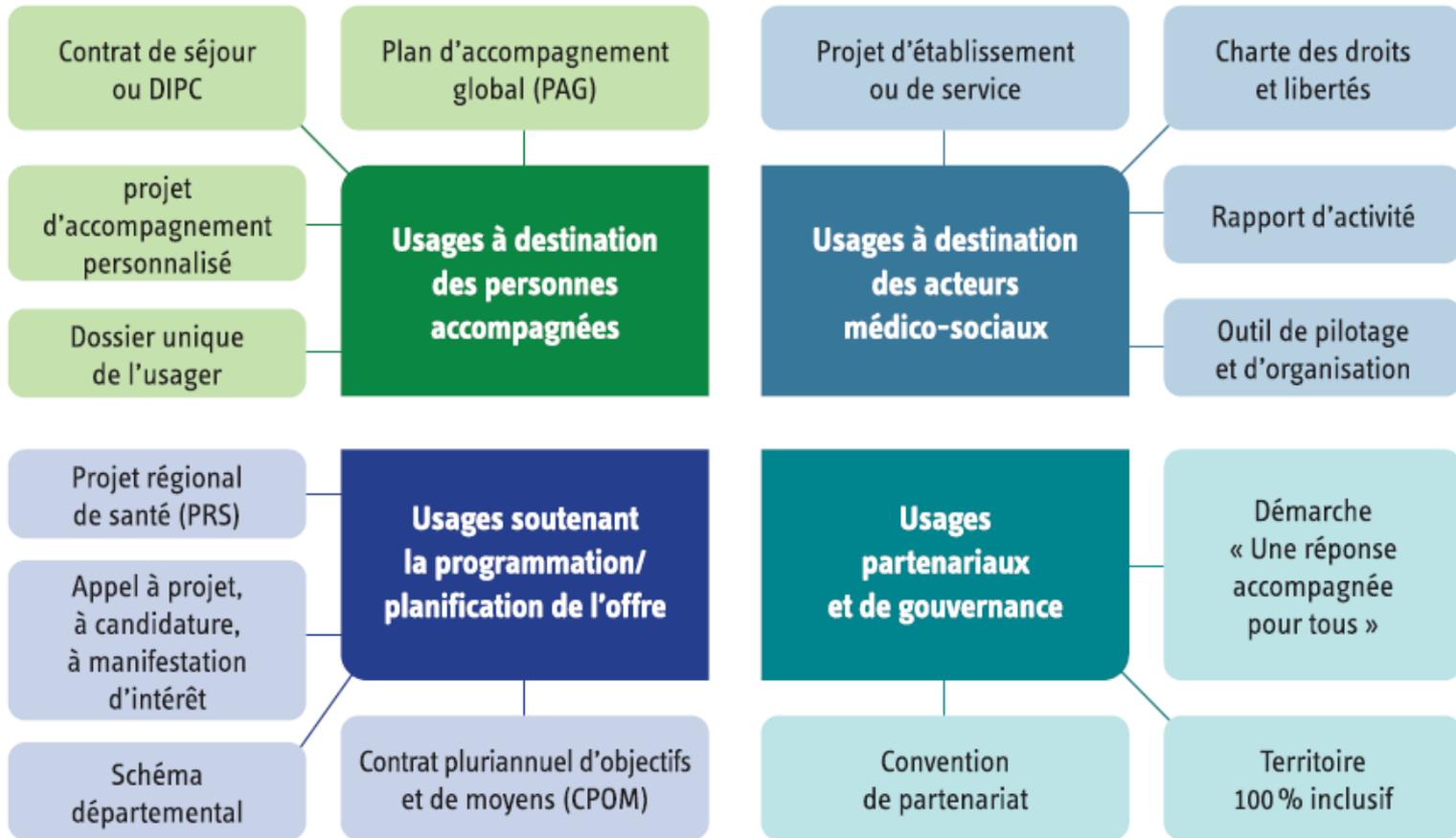
### ➤ **Recueil structuré des usages existants :**

- ✓ Réalisation d'une étude: questionnaire diffusé à l'ensemble des ESMS du périmètre de la réforme SERAFIN-PH, l'ensemble des Autorités de tarification et de contrôle et l'ensemble des MDPH, mais qui s'adressait plus largement à tous les partenaires de ces acteurs du réseau de la CNSA et de la DGCS, aux aidants, etc.
- ✓ Constitution d'un groupe de travail dédié émanant du groupe technique national du projet SERAFIN-PH : mise à jour des définitions des notions entourant les nomenclatures, analyse des résultats du questionnaire et construction de la trame du guide de bonnes pratiques

### ➤ **Sensibilisation des acteurs aux bonnes pratiques d'usages :**

- ✓ Construction d'un kit pédagogique à horizon mi-2021 intégrant une dimension participative et collaborative forte pour donner aux acteurs toutes les clés de réflexion autour du développement d'usages partenariaux

# Les grandes familles d'usages pré-identifiées pour réaliser l'étude



## ► Données générales l'étude :

- Le questionnaire a été renseigné par 973 répondants. Chacun des répondants pouvait représenter plusieurs catégories de structures (1998 acteurs représentés ont ainsi été désignés) et plusieurs catégories d'utilisateurs des nomenclatures (2665 utilisateurs ont été désignés)
- Les répondants ont coché 2409 usages parmi les 18 catégories d'usages proposées.
- 94% des répondants sont des ESMS du périmètre de la réforme SERAFIN-PH ou organismes gestionnaires
- 65% des répondants au questionnaire (634) ont indiqué utiliser les nomenclatures des besoins et des prestations, pour tout ou partie. Sur ces 634 répondants, 600 sont des ESMS ou organismes gestionnaires. 74% d'entre eux n'ont pas participé à l'une des enquêtes médico-économiques ou qualitative du projet SERAFIN-PH, pressenties comme étant un vecteur d'appropriation des nomenclatures.

## ► Quelques enseignements de l'étude:

- Le questionnaire a mobilisé beaucoup d'acteurs, offrant un volume conséquent de données à traiter entre les mois de début mars et fin mai 2020.
- Les données permettent d'observer des usages variés des nomenclatures des besoins comme des prestations : les types d'usages sont nombreux, et pour toute catégorie d'utilisateurs et acteurs représentés.
- L'entrée qualitative par les modalités d'usages a succédé à l'entrée statistique par acteurs. Temps d'analyse important des réponses des acteurs renseignées dans les champs libres du questionnaire. Assez rapidement, la structuration du guide est apparue d'elle-même.
- Cette analyse dévoile en toute logique que la principale difficulté dans l'utilisation des nomenclatures est la place laissée à l'interprétation, et leur méconnaissance par certaines des parties prenantes (pas de langage commun sans partage des termes employés). Renforce le lien avec notre plan d'accompagnement.
- L'étude a aussi permis de recueillir des éléments non présentés dans le guide mais utiles pour le projet :
- ✓ Des suggestions et éléments d'évaluation relatifs aux nomenclatures SERAFIN-PH et à leurs usages, ainsi qu'aux outils de communication diffusés par le niveau national ;
- ✓ Des informations relatives aux outils utilisés ou déployés (systèmes d'information, logiciels) et sur le partage collaboratif de ces usages (échanges partenariaux sur les pratiques engagées et modalités de partage envisagées pour la suite).

## ► Structuration du guide :

### ➤ Choix de rédaction :

- ✓ Volonté de promouvoir les usages les plus pertinents, qui sont aussi les plus fréquemment renseignés dans l'étude : projets personnalisés et outils en découlant (DUI par exemple), projets d'établissement/service et outils de pilotage et d'organisation en découlant.
  - ✓ Un fil rouge: les nomenclatures comme langage commun, offrant la possibilité de nouer des partenariats resserrés
  - ✓ Une construction du guide en entonnoir inversé dévoilant l'intérêt des nomenclatures pour outiller le projet de la personne duquel sont déclinés ensuite tous les autres types d'usages au niveau des ESMS et dans leurs partenariats, usages eux-mêmes révélés et développés dans des cadres de dialogues renforcés comme les CPOM et promus dans le cadre de dynamiques territoriales.
- Focus CPOM: CPOM présenté comme un vecteur de partage de ce langage commun, mettant en exergue un « continuum d'usages des nomenclatures » dans la phase de diagnostic pré-négociation comme dans la fixation d'objectifs sur tous les usages susvisés dans le guide, mais aussi dans le cadre d'un renforcement des partenariats, de la démarche qualité des structures concernées, de travaux thématiques ciblés, etc.

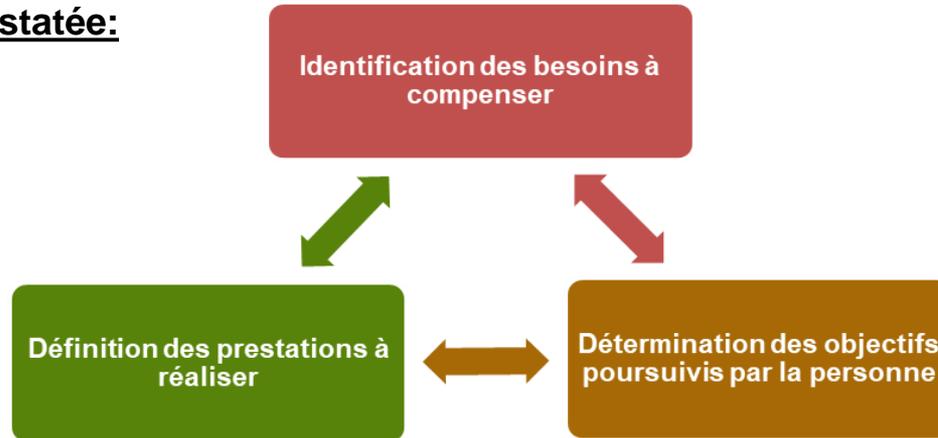
**Pour une information plus complète, consulter [le guide de bonnes pratiques](#):**

**[https://www.cnsa.fr/documentation/guide\\_bonnes\\_pratiques\\_usages\\_nomenclatures\\_vf.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/guide_bonnes_pratiques_usages_nomenclatures_vf.pdf)**

# Exemples d'usages

## LA RÉALISATION DES PROJETS PERSONNALISÉS

### Méthode générale constatée:



### Structuration possible d'un projet personnalisé:

Objectif 1	Actions à entreprendre	Ressources personnelles	Ressources ESMS	Ressources territoire	Ressources entourage
Besoin SERAFIN n° 1	Faire avec	capacités x/potentialités x	Intervention d'un professionnel à un instant T (prestation SERAFIN W)	Journée de sensibilisation (prestation SERAFIN Y)	-
Besoin SERAFIN n° 2	Faire pour	capacités y/potentialités y	Séance hebdomadaire d'hypostimulation (prestation SERAFIN X)	-	Visite d'un parent à un instant T (prestation SERAFIN Z)

# Exemples d'usages

## LA RÉALISATION DES PROJETS PERSONNALISÉS

### Illustration:

Objectif 1 : « Effectuer seul les trajets domicile- ESAT »	Actions à entreprendre	Ressources personnelles	Ressources ESMS	Ressources territoire	Ressources entourage
<p>Besoin 1.1.1.8 « Besoin en matière de fonction locomotrice »</p>	<p>1) Réduire les gestes involontaires dans le bus.</p>	<p>Georges a gagné en autonomie depuis l'année précédente et contrôle mieux ses mouvements en position assise.</p>	<p>Prestation 2.1.2 « Rééducation et réadaptation fonctionnelle » : Sylvie, psychomotricienne du SPASAD, intervient à domicile le mercredi à 18 h pour travailler sur les postures et le contrôle des réflexes moteurs. Accentuation des séances sur les postures « debout ».</p>	<p>Prestation (ESAT) 3.1.5.2 « Appui-ressource et partenariats institutionnels » : La société des bus « superbus » reçoit chaque année une plaquette de présentation de l'ESAT et un livret de bonnes pratiques sur les conduites à tenir pour prévenir les troubles du mouvement involontaire (ex. : éviter bruits type klaxon et changement brutal de vitesse). Prestation (chauffeur de bus) 2.2.1.3 « Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité » : Le chauffeur de bus s'assure d'avoir une conduite qui limite le déclenchement de troubles liés au stress.</p>	<p>Prestation (ESAT) 3.1.5.2 « Appui-ressource et partenariats institutionnels » : L'ESAT a informé Violaine, sœur de Georges et référente de son parcours, des moyens de prévenir ces troubles et des techniques pour les atténuer s'ils se manifestent. Prestation 2.1.2 (Violaine) « Rééducation et réadaptation fonctionnelle » : Accompagnement un week-end sur deux de Georges par Violaine qui est amenée, grâce aux informations reçues de l'ESAT, à utiliser des techniques permettant de réduire la survenue et l'intensité des troubles moteurs.</p>

# Exemples d'usages

## LA RÉALISATION DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS OU DE SERVICES

### Illustration:

#### ➤ Une organisation possible des chapitres du projet à partir des nomenclatures

Une association a fait le choix de structurer ses projets d'établissement et de service en trois chapitres : « Besoins et attentes », « Prestations », « Organisation et fonctionnement de la structure ».

Le chapitre sur l'organisation et le fonctionnement de la structure donne l'occasion de présenter les prestations indirectes dans plusieurs sous-chapitres (infrastructure, ressources humaines, politique qualité...) et de mettre en évidence la fonction « appui aux territoires ».

#### ➤ Une appropriation de la nomenclature des besoins par les professionnels

La même association a choisi de partir de la nomenclature des besoins pour réaliser un travail de concertation entre ses professionnels en trois étapes :

1. **Première étape** : s'assurer que les outils d'évaluation employés par les ESMS s'appuient sur la logique de la CIF. Accompagnement des équipes à la conception de leurs outils dans ce sens.
2. **Deuxième étape** : sélectionner avec les équipes au maximum une vingtaine d'indicateurs s'appuyant sur les trois blocs de la nomenclature des besoins.
3. **Troisième étape** : estimer la proportion de personnes concernées par ces besoins.

# Exemples d'usages

## LES DÉMARCHES DE CONTRACTUALISATION ET CADRES DE GOUVERNANCE

### Focus CPOM:

Les CPOM constituent un révélateur d'un continuum d'usages des nomenclatures, allant des plans personnalisés d'accompagnement vers l'élaboration d'outils de pilotage et d'organisation des structures médico-sociales.

- La réalisation de diagnostics territoriaux sur la base de la nomenclature des besoins, dans le cadre de la précontractualisation des CPOM, peut permettre :
  - > de réaliser des bilans ou des cartographies de prestations réalisées ;
  - > d'identifier des axes d'amélioration pour répondre aux besoins des personnes ;
  - > d'interroger l'état des effectifs et l'adéquation des postes ou des compétences avec les projets personnalisés des personnes accompagnées.
- La réalisation d'indicateurs de suivi qualitatifs peuvent illustrer la manière dont les nomenclatures peuvent outiller la réalisation d'objectifs très divers. Par exemple, une fiche action sur la démarche qualité des ESMS peut indiquer des phases de construction avec des groupes de travail dédiés, qui s'appuient sur les besoins identifiés et sur les prestations délivrées par les professionnels.

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

---

Pour nous contacter

[serafin-ph@cnsa.fr](mailto:serafin-ph@cnsa.fr)

Pour s'informer

<https://www.cnsa.fr>

<http://handicap.gouv.fr>